



Ligue de Normandie des Échecs



Échecs & Handicap

- Le projet.
- Les modalités pratiques.
- Le rôle de la ligue et des clubs .





Ligue de Normandie des Échecs

Le projet.

Notre projet a pour finalité de développer la pratique sportive auprès du public handicap dans les établissements d'accueils et spécialisés dans le but d'améliorer leur santé (favoriser le bien-être et l'épanouissement) et de contribuer à leur réinsertion sociale.

Il s'agit de favoriser la pratique d'une activité sportive régulière reconnue comme facteur de santé publique, et non contraignante, destinée à valoriser les individus (estime de soi) et à promouvoir les valeurs traditionnellement liées au sport. A terme, l'objectif est de rendre possible une activité physique régulière en club, gage d'un engagement pérenne source d'une véritable plus-value.

Ce dispositif repose sur le principe de la progressivité, allant de la découverte à l'intégration : il s'agit de proposer une activité régulière (une séance par semaine), non contraignante encadrée par un seul et même intervenant (expert du public), à l'intérieur de l'établissement pour construire de la confiance et du respect entre les acteurs, débouchant dès que cela est possible sur une activité régulière en club.

Proposer une activité ludique, sportive et accessible sur un territoire tout en donnant une cohésion sociale structurante avec les établissements spécialisés accueillant le public en situation de handicap.





Ligue de Normandie des Échecs

● La revalorisation personnelle.

Objectifs : Faire pratiquer une activité sportive au plus grand nombre, dans un esprit de loisirs et de convivialité en ayant **un rôle actif et valorisant**.

● L'insertion sociale

Le projet a pour ambition de contribuer à la réinsertion sociale du public en situation de handicap et des usagers des établissements spécialisés. Elle recherche donc, à chaque fois que cela est possible, l'intégration des personnes dans le **milieu sportif ordinaire**.

L'activité sportive s'inscrit dans le projet global d'insertion de la personne. A ce titre le suivi de la mise en œuvre d'une activité sportive en dehors d'un établissement spécialisé doit être formalisé. En effet pour les personnes s'inscrivant dans un séjour à moyen ou long terme, après une période de sensibilisation à la pratique sportive, un travail spécifique en vue d'une **pratique régulière et constructive** doit être entrepris.

De la pratique au sein de l'établissement vers une pratique en club, la transition implique un accompagnement de l'utilisateur et une préparation de la structure associative et de son encadrement, ainsi qu'une connaissance du réseau associatif sportif local et l'instauration d'une relation de confiance avec ces partenaires, afin de réunir les conditions optimales pour la réussite de cet accueil.



ECHECS ET HANDICAP



Ligue de Normandie des Échecs

Les modalités pratiques.

● Le partenariat local

Compte tenu des finalités recherchées, il est préconisé que l'établissement mette en place des partenariats locaux sous la forme de **conventions** pour la mise en œuvre de l'action :

- ✓ une première entre l'établissement ou la collectivité et le club local.
- ✓ une deuxième, si nécessaire, entre l'établissement, la collectivité pour la mise à disposition des installations sportives ou des lieux dits.

● Les ressources

Un **animateur Sportif** intervenant extérieur à l'établissement avec le profil idéal suivant.

- ✓ une qualification sportive reconnue par la fédération.
- ✓ une expérience avec les publics en situation de handicap.
- ✓ de l'écoute, de l'adaptabilité, de la rigueur, de l'exemplarité, une grande disponibilité.
- ✓ polyvalence dans la maîtrise des animations en proposant des séances adaptées au profil des participants.



La ligue propose des stages d'animateur fédéral avec des modules handicap.



Ligue de Normandie des Échecs

Les modalités pratiques.

● **La mission de l'intervenant**

- ★ Il prépare, anime la séance
- ★ Il veille à la confidentialité des informations
- ★ Il assure un point régulier avec le directeur (autant que de besoin)
- ★ Il assure également un point régulier avec l'équipe éducative (autant que de besoin)
- ★ Il dresse un bilan de chaque séance transmis à l'établissement
- ★ Il gère le matériel
- ★ Il est en relation avec le club local et la ligue pour le suivi du projet et le respect des conventions.

● **Le cahier de suivi**

Pour concrétiser cet accompagnement un cahier de suivi est tenu par le référent individuel. Dans ce cahier le bénéficiaire officialisera dans un premier temps son engagement dans une activité régulière au sein de l'établissement (étape 1) et dans un deuxième temps (si le besoin émerge) sa volonté d'intégration dans une pratique en milieu ordinaire (étape 2). Des échanges réguliers entre l'animateur sportif, et le référent individuel permettront de faire le point sur les personnes inscrites dans cette démarche contractuelle.

Si le processus d'engagement de la personne se confirme au fil du temps (étape 2), un projet d'intégration dans un club ordinaire doit être envisagé selon les modalités d'accompagnement définies par l'association et l'établissement.





Ligue de Normandie des Échecs

Le rôle de la ligue et des clubs affiliés.

● **Présentation du dispositif.**

Le responsable de la commission handicap de la ligue organise la présentation du dispositif aux établissements intéressés

● **Formation.**

La Ligue organise et anime les formations DAFPE module handicap.

● **Mutualisation.**

La ligue mutualise les ressources humaines et matérielles (support de communication, envois postaux, prêts de jeux...).

● **Mise en place**

Le club met en place l'animation.

● **Suivi.**

Le club local via son animateur en place assure le suivi du dispositif par le biais des fiches bilans transmises par l'animateur. Il participe aux comités de pilotage.





Ligue de Normandie des Échecs

Pour nous contacter

- Adresse mail : handicap@normandie-echecs.fr
- Téléphone : 06 19 55 37 18
- Site Internet : <http://www.normandie-echecs.fr/>

